

Par suite du projet de M. le duc de Dalmatie, de former une légion d'étrangers, l'ordre a été expédié à tous les dépôts des émigrés espagnols, pour que ces réfugiés fussent incorporés. Nous apprenons de Bergerac et Limoges, dépôts du général Mina, qu'un nombre considérable de soldats et plusieurs officiers ont pris du service dans la susdite légion, à la première intimation qui leur fut faite. Mais cet exemple n'a pas été suivi par le dépôt de Bourges, qui est sous les ordres du général Valdez. En effet, lorsqu'on signifia au commandant du dépôt l'ordre de M. le ministre de la guerre, il répondit pour tous ses compatriotes, qu'aucun soldat ni officier ne s'incorporerait dans la légion étrangère, lors même qu'ils perdraient les secours que le gouvernement français leur accorde pour subsistance. Malgré cette déclaration, l'autorité française revint à la charge, et un certain nombre d'émigrés ont quitté le dépôt, et se sont enrôlés dans la légion. La même invitation a été faite aux réfugiés espagnols et portugais résidant à Paris. Nous avons déjà fait connaître la réponse et le refus du général Saldanha au préfet de police.

On lit dans *Le Belge* du 9 Avril :—

“ Un grand nombre d'habitans de la province de Luxembourg ont formé le projet d'envoyer à celui des généraux français qui leur a jusqu'à présent témoigné tant de sympathie, une députation porteur d'une adresse de presque tous les habitans en état de porter les armes, pour que ce général vienne se mettre à leur tête.”

M. le comte de Saint-Aulaire a loué à Rome, pour l'habiter un an, le superbe appartement du palais Colonna, dont le propriétaire est en ce moment à Naples. Jamais le représentant de la nation française n'aura été logé avec tant de magnificence. Malgré la révolution de Juillet, les hommes du gouvernement à bon marché et les agens d'un roi citoyen n'y regardent pas de si près. Mme. l'ambassadrice ne doit aller à Rome qu'en Octobre. Malgré ces préparatifs, qui annoncent un domicile établi, les derniers bruits qui ont circulé dans Rome, après la réception de l'ambassadeur, font craindre que son séjour près le saint siège ne soit pas de longue durée. Cette rumeur a été saisie avec avidité, parce qu'elle offre des chances de guerre entre la France et l'Autriche. Les partisans de l'insurrection désirent cette guerre, qui peut avoir pour résultat la liberté de l'Italie ; les amis de l'ordre existant, parce qu'elle peut mettre fin aux tumultes de l'anarchie, et assurer partout le despotisme et la tyrannie. Les inquiétudes auxquelles nous sommes ici en proie viennent toutes de l'indécision vraiment déplorable où le gouvernement français laisse les hommes d'état qui le représentent au milieu d'événemens de la plus haute importance, et qu'une politique généreuse et habile devrait décider à l'instant :